

C.C.
Caradeux
CONSULTANTS



DROIT DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

ASSISTANCE JURIDIQUE

DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

CONTENTIEUX



CABINET D'AVOCATS



Créé en 2001, le Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants apporte à sa clientèle, constituée essentiellement de collectivités locales et leurs groupements, d'établissements publics, ainsi que de leurs opérateurs tels que les sociétés d'économie mixte locales ou les aménageurs privés, l'expérience, la compétence, l'efficacité et la disponibilité de son équipe d'avocats et de juristes spécialisés, et ce tant en matière de CONSEIL qu'en CONTENTIEUX.

Basé à Nantes et bénéficiant d'implantations sur Rennes et Bordeaux, le Cabinet intervient sur l'ensemble du territoire métropolitain mais aussi outre mer.

Obtenir un conseil, se former et s'informer, prévenir les risques, concevoir et mettre en place un montage juridique sécurisé, rédiger des actes, constituer ou modifier une SEM, mais encore bénéficier d'une assistance juridique pour la défense de ses intérêts, relèvent d'une bonne gestion de toute personne publique ou privée.

Pour vous accompagner dans cette démarche de qualité, les avocats et juristes du Cabinet établissent une relation privilégiée dans un climat de confiance.





Le Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants propose des moyens et des compétences :

- un conseil pluridisciplinaire dans tous les domaines du droit public
- une représentation devant les juridictions administratives et judiciaires
- une information permanente par la transmission de notes d'actualité juridique
- une formation pratique de ses clients adaptée à leurs besoins
- une structure organisée permettant de répondre aux urgences de ses clients



 **PIERRICK CARADEUX**
[18 ans d'expérience]

Agé de 43 ans, de formation universitaire en droit public, il a d'abord exercé ses fonctions au sein d'une collectivité [Ville de St Herblain], puis d'une Seml [SEMAEB, Sem d'aménagement de la Région Bretagne], et ce en tant que juriste.

Il a ensuite intégré la SCET, filiale du Groupe Caisse des Dépôts, où il était à Nantes, le Responsable du Pôle juridique Ouest [Région Bretagne, Pays de Loire et Poitou Charente].

Après 12 ans d'expérience au sein du Groupe Caisse des Dépôts et Consignations, il a intégré en septembre 2001, le Barreau de Nantes, en tant qu'**Avocat**.



Fondateur du **Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants**, outre la coordination de l'ensemble du cabinet, il exerce une activité de CONSEIL auprès de collectivités locales, d'établissements publics, de Seml et d'aménageurs privés, clients répartis sur l'ensemble du territoire national.

 **XAVIER MOURIESSE**
[7 ans d'expérience]

Agé de 32 ans, **Avocat Docteur en droit public**, il a rejoint en 2008 l'équipe du Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants, après avoir été chargé d'enseignement en droit public pendant 4 années à la Faculté de Droit de Poitiers, puis une première expérience au sein du Cabinet d'avocats "CORNET-VINCENT-SEGUREL" à Nantes.

Son domaine d'activité dominant est le Conseil et le Contentieux en droit public des affaires, notamment droit des marchés publics, délégations de service public, montages en PPP et droit des aides publiques et de la concurrence.



Cc. AURELIA DIVERSAY
[3 ans d'expérience]

Agée de 29 ans, titulaire d'un DESS "Droit de l'Urbanisme, de la construction et de l'aménagement", elle a rejoint en 2007 l'équipe du Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants en tant qu'**Avocate**, après une première expérience au sein du Cabinet d'avocats "LOISEAU & collaborateurs" à Angers.

Son domaine d'activité dominant est le Conseil et le Contentieux en droit public.



Cc. ISABELLE GALLOT
[3 ans d'expérience]

Agée de 29 ans, titulaire d'un DESS "Droit de l'Urbanisme, de la construction et de l'immobilier", elle a rejoint en 2008 l'équipe du Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants en tant qu'**Avocate**, après une première expérience au sein de la SCP d'avocats "LEBON-MENNEGAND" à Nancy.

Son domaine d'activité dominant est le Conseil et le Contentieux en droit public.



Cc. ANNE-SOPHIE KERVELLA
[10 ans d'expérience]

Agée de 36 ans, de formation universitaire en droit des affaires, elle a rejoint l'équipe du Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants, en 2001, en tant que **Juriste**, après une expérience acquise en cabinet d'expertise comptable en Région Rhône Alpes et au sein de la SCET à Nantes.

Elle exerce principalement une activité de conseil en droit des affaires, droit des sociétés et droit de l'économie mixte et intervient également dans les domaines du droit des propriétés intellectuelles et du droit de l'énergie.



CL. CLAIRE NICO
[8 ans d'expérience]

Agée de 33 ans, **Juriste Docteur en droit public**, spécialisée en droit de l'urbanisme et en droit de l'environnement, elle exerce également une activité de conseil en droit de l'aménagement.

Elle a intégré le Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants en 2003 après 4 ans de pratique professionnelle au sein de la SCET [Groupe Caisse des Dépôts].

Elle assure, dans le cadre d'un télétravail, la présence du Cabinet sur la Région Aquitaine.



CL. RICHARD ALLIOUX
[6 ans d'expérience]

Agé de 31 ans, précédemment **Juriste** au sein d'une société d'économie mixte locale d'aménagement, il a rejoint le Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants en 2005 afin d'y exercer principalement une activité de conseil en droit de l'urbanisme et de l'aménagement.

Il exerce également une activité de conseil en droit de la commande publique [concessions d'aménagement, marchés publics, marchés privés réglementés].



CL. ANNE-FRANCOISE PINSON
[17 ans d'expérience]

Agée de 41 ans, de formation universitaire en droit public, elle a intégré l'équipe du Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants en 2006, en tant que **Juriste**.

Une première expérience de 6 années en tant que chargée d'opérations d'aménagement lui permet d'appréhender l'ensemble des aspects des opérations complexes et d'apprécier les contraintes de l'opérationnel.

Elle a, ensuite, exercé pendant 10 années les fonctions de Responsable du service juridique et marchés dans une Seml d'Aménagement [SEMAEB 35].

Ses domaines d'activité dominants sont le droit des marchés et le droit de l'aménagement.

Elle assure, dans le cadre d'un télétravail, la présence du Cabinet sur la Région Bretagne.



C. MAUD FOUGERAT
[1 an d'expérience]

Agée de 27 ans, titulaire d'un Master II Professionnel "Contentieux publics", elle a rejoint en 2007 l'équipe du Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants en tant que **Juriste**.

Elle assiste en particulier l'ensemble de l'équipe dans les recherches documentaires et jurisprudentielles.



C. AURELIE BOURGEOIS
[11 ans d'expérience]

Agée de 33 ans, après une expérience de 5 ans en Cabinet d'avocats et 2 ans en Cabinet de gestion immobilière, elle a rejoint l'équipe en 2004 en qualité d'**assistante juridique**.

Elle a suivi une formation à l'Institut de la Construction et de l'Habitation [ICH] Ouest à Nantes en droit de l'immobilier [droit des baux, droit de l'aménagement, droit de l'immeuble, droit des travaux, droit de la copropriété et droit du logement social].

Elle assure principalement des fonctions de gestion administrative du Cabinet mais aussi de recherches documentaires et de rédaction de contrats.



C. Réseau d'experts

Le Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants a constitué un réseau d'experts financiers et techniques lui permettant de répondre à l'intégralité des besoins de ses clients :

- Experts comptables
- Bureaux d'études disposant des compétences techniques entrant dans les domaines d'intervention du Cabinet CARADEUX Consultants

LES POINTS FORTS DE L'ÉQUIPE DU CABINET D'AVOCATS CARADEUX CONSULTANTS

- Une équipe d'avocats et de consultants expérimentés, maîtrisant parfaitement les problématiques du droit public au sens large, tant en matière de conseil qu'en contentieux
- Un Cabinet à taille humaine, garant de réactivité et disposant des ressources mobilisables suffisantes pour répondre aux attentes des clients dans des délais raisonnables
- Une capacité d'accompagnement de ses clients de la théorie juridique à l'opérationnel



Le **Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants** assure une activité de CONSEIL juridique et de CONTENTIEUX dans tous les domaines du droit public :

- ***Droit administratif et droit public des affaires***
- ***Droit de l'urbanisme et de l'aménagement***
- ***Délégations de service public – contrats et marchés publics***
- ***Droit immobilier et de la construction***
- ***Economie mixte locale – vie sociale***
- ***Droit des sociétés - droit des affaires***
- ***Statut des élus – responsabilité pénale***
- ***Aides publiques et interventions économiques des collectivités territoriales***
- ***Interventions foncières – propriété publique***
- ***Droit de l'environnement***
- ***Associations***

Droit administratif et droit public des affaires

Cette activité recouvre naturellement l'ensemble du droit administratif général [droit des collectivités territoriales et de la coopération intercommunale] mais comprend également une large part de conseil en amont auprès des acteurs du développement local [collectivités locales, établissements publics, sociétés d'économie mixte locales, associations...], tant dans leur problématique de police, domanialité, fonction publique, que dans leurs rapports économiques et les montages complexes.

Droit de l'urbanisme et de l'aménagement

Le Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants accompagne de nombreuses collectivités locales ou EPCI ainsi que de nombreux aménageurs tant publics que privés dans tous les domaines du droit de l'urbanisme et de l'aménagement, notamment au regard des questions les plus actuelles liées, par exemple, à la réforme des autorisations d'urbanisme ou celle des concessions d'aménagement.

Cette expérience couvre l'assistance et le conseil au titre de l'élaboration des documents d'urbanisme [SCOT, PLU, carte communale ...], la mise en place des opérations d'aménagement [ZAC, lotissement...] et les relations avec les éventuels aménageurs [concessions d'aménagement, fiscalité immobilière, ...], ainsi que le suivi des contentieux liés aux autorisations, documents d'urbanisme ou participations financières.

Nous réalisons des audits juridiques de permis de construire et d'opérations d'aménagement.

Le Cabinet accompagne ses clients dans la mise en œuvre des procédures de consultation d'aménageurs.

Délégations de service public - contrats et marchés publics

Le Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants a acquis une grande expérience depuis la publication de la Loi Sapin en 1993 pour la mise en œuvre des contrats de délégation de service public.

Nous assistons les collectivités tout au long de la procédure, de la décision de mise en délégation à la signature du contrat de DSP, en passant par la rédaction du rapport de présentation, du document programme et l'assistance à la négociation avec les candidats délégataires.

Nous conseillons sur le choix du mode de gestion le plus approprié [régie directe, concession, affermage, régie intéressée, marché de prestations...].

Nous intervenons en conseil et contentieux dans les procédures de marchés publics [code des marchés publics et directives communautaires] ainsi que dans tous les domaines liés à la commande publique [ordonnance de 2005 et pouvoirs adjudicateurs].

Nous élaborons des documents types et validons juridiquement l'ensemble des pièces marchés utilisées par nos clients tant publics que privés.

Partenariats public privé [dont contrat de partenariat]

Nous disposons de solides connaissances et d'expérience en matière de choix et de mise en œuvre de montages contractuels de partenariats public privé [et reposant notamment sur un BEA, un BEH, une AOT, une AOT « LOPSI », un crédit-bail immobilier, une VEFA, un bail à construction...].

Nous assistons les collectivités publiques dans la rédaction du rapport d'évaluation préalable du contrat de partenariat.

Nous proposons également d'assister les collectivités publiques et les opérateurs privés dans le déroulement des procédures de consultation, notamment s'agissant d'un dialogue compétitif.

Droit immobilier et de la construction

Le Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants assiste et conseille les maîtres d'ouvrages privés et publics dans l'analyse et le montage juridiques de leurs opérations immobilières, notamment de construction.

Nous leur recommandons les solutions les plus appropriées aux caractéristiques de chaque opération.

Le Cabinet propose des montages juridiques complexes [contrat de partenariat public/privé, BEA, divisions en volumes, VEFA...] lorsque ceux-ci s'avèrent nécessaires, et ce en considération des contraintes liées à l'application du code des marchés publics et des textes communautaires ainsi que des dispositions de la loi MOP.

Nous assistons nos clients dans la conclusion de leurs avant-contrats [promesses synallagmatiques de vente et d'acquérir, promesses unilatérales de vente, crédits-bails, contrats de promotion immobilière...] et de leurs conventions de location [baux commerciaux, baux d'habitation secteur privé ou HLM...].

Economie mixte locale - vie sociale

Le Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants assiste et conseille de nombreuses sociétés d'économie mixte intervenant tant dans le domaine de l'aménagement que de l'exploitation.

Nous possédons une expérience confirmée en matière de constitution de sociétés d'économie mixte locales et de modifications statutaires [augmentation de capital, modification de l'objet social, mise en harmonie des statuts, transformation de régie en Seml...] ainsi qu'en matière de constitution et modifications statutaires de tout organisme de droit public.

En outre, le Cabinet accompagne les sociétés d'économie mixte locales, et leurs collectivités locales actionnaires, dans le suivi de la vie sociale [conseils d'administration et assemblées d'actionnaires] et la mise en œuvre des procédures spécifiques [prises de participation, fusions, cessions d'actions...].

Enfin, nous les assistons pour l'accomplissement des formalités légales [annonces légales, inscriptions modificatives au registre du commerce et des sociétés, déclarations de patrimoine...].

Droit des sociétés - droit des affaires

Le Cabinet procède à toutes les démarches et formalités nécessaires à la constitution de sociétés commerciales [SAS, SARL...] ou civiles [SCI, SCCV...], de la rédaction des documents principaux [pactes d'actionnaires, statuts...] en passant par la préparation des formalités légales de publicité, jusqu'à l'obtention de la personnalité juridique.

Nous assistons les futurs dirigeants pour la mise en œuvre des règles de fonctionnement de la Société [options statutaires, premières réunions des organes sociaux...].

Nous procédons à toute opération sur le capital [augmentation ou réduction de capital, cessions d'actif, cessions d'actions...].

Le Cabinet assiste les sociétés dans la mise en œuvre de leurs contrats d'affaires [protocoles d'accord, conventions de prestations de services, cessions de droits d'auteur...] et pour la conclusion de leurs conventions d'occupation [baux commerciaux, baux dérogatoires].

Statut des élus - responsabilité pénale

Le Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants dispose d'une vaste expérience dans tous les domaines concernant la responsabilité [civile et pénale, délictuelle, défaillances contractuelles, ...] des élus locaux et dirigeants de SEML.

Nous identifions les situations et activités à risques afin de sécuriser les interventions des différents acteurs publics locaux.

Aides publiques et interventions économiques des collectivités territoriales

L'expertise du Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants concerne l'ensemble du droit de l'interventionnisme économique des collectivités territoriales [aides économiques, rabais sur vente ou location, règles communautaires spécifiques] notamment en matière d'immobilier d'entreprise.

Interventions foncières – propriété publique

Le cabinet dispose d'une expérience en matière de droit de préemption, délaissement et expropriation, tant en ce qui concerne la phase administrative [utilité publique, cessibilité] que judiciaire [évaluations indemnitaires].

Nous intervenons dans tous les domaines qui ont trait au droit de propriété privée ou publique [domanialité publique, contrats de vente, baux, conventions d'occupation, ...].

Nous apportons un conseil en matière fiscale [TVA immobilière, exonérations propres aux personnes publiques, mécanismes de récupération de la TVA, ...].

Droit de l'environnement

Les domaines d'intervention du Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants englobent les préoccupations et réglementations environnementales [pollutions industrielles, risques naturels et technologiques, pollutions, développement durable].

Le Cabinet dispose aussi d'une expérience en matière de protection de l'espace naturel et du paysage, et plus particulièrement du littoral.

Nous accompagnons également les collectivités dans la mise en place de leurs outils de planification dans le domaine de l'eau.

Dans le cadre de la réglementation applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement, nous préconisons la mise en œuvre de méthodologies, au stade des transactions foncières, et apportons notre expertise, en matière de pollution, en ce qui concerne la détermination des droits, obligations et responsabilités des différents intervenants.

Associations

Le Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants réalise des audits pour le compte de collectivités locales dans le but de qualifier les montages juridiques mis en œuvre ou envisagés avec des associations, et d'identifier les éventuels risques qui en découlent [transparence et gestion de fait, activités privées d'intérêt général ou participation à l'exécution d'un service public local, recherche des critères d'activité économique, qualification des aides notamment financières, régime TVA des activités, mode de passation des marchés, qualification de pouvoirs adjudicateurs].

Nous assistons les associations pour le suivi de leur vie sociale et leurs évolutions statutaires [modifications statutaires, transferts d'actifs, ...].



LISTE DES PUBLICATIONS



Article publié par Pierrick CARADEUX

"Les contrats conclus par les concessionnaires privés d'aménagement"
Foncier & urbanisme, lettre du SNAL du 29 novembre 2006



Fascicules et articles publiés par Xavier MOURIESSE

"Nantissement et cession de créance *Dailly* résultant des marchés publics : attention au formalisme"

Droit et patrimoine, éd. Lamy, juillet 2008

"La déclaration sans suite dans les marchés publics, les délégations de service public et les contrats de partenariat"

Contrats et marchés publics, éd. Juris-Classeur, juillet 2008

"Les concessions d'aménagement face au référé suspension *Tropic*"

Contrats et marchés publics, éd. Juris-Classeur, mai 2008

"Les niveaux minimaux de capacités professionnelles, techniques, et financières des candidats à un marché public"

Contrats et marchés publics, éd. Juris-Classeur, janvier 2008

"De quelques précisions sur la définition et le régime des marchés de services communautaires"

Lamy Actualités, Droit public des affaires, janvier 2008

"Garanties et cautionnement d'emprunt : quelles perspectives d'utilisation pour les collectivités locales"

Lamy Collectivités territoriales, sept. 2007

"Crédit-bail immobilier, DSP et montages en PPP"

CP-ACCP, éd. Le Moniteur, avril 2007

"Vente en l'état futur d'achèvement"

Fasc. 614 Juris-Classeur, Contrats et marchés publics, avril 2007

Fasc. 79-46 Juris-Classeur, Propriétés publiques, avril 2007

"La cession des immeubles des collectivités locales : une liberté en sursis"

Lamy Actualités, Droit public des affaires, janvier 2007

"Crédit-bail d'équipements publics"

Fasc. 612 Juris-Classeur, Contrats et marchés publics, août 2006

Fasc 79-45 Juris-Classeur, Propriétés publiques, août 2006

"Les obligations de publicité et de mise en concurrence des marchés à procédure adaptée"

Contrats et marchés publics, éd. Juris-Classeur, juin 2006

"L'examen des capacités professionnelles, techniques, et financières des candidats à un marché public"

Contrats et marchés publics, éd. Juris-Classeur, sept. 2005



Thèses de Doctorat

Sous la direction de Monsieur le Professeur Stéphane BRACONNIER :

"Financement d'équipements publics et techniques contractuelles de droit privé"

présentée et soutenue par Xavier MOURIESSE à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de Poitiers en mars 2004

Sous la direction de Monsieur le Doyen Raphaël ROMI :

"Le traitement juridique de l'espace périurbain"

présentée et soutenue par Claire NICO à la Faculté de Droit de Nantes en mars 2004

INTERVENTIONS À DES SÉMINAIRES ET DES CONFÉRENCES



PIERRICK CARADEUX

Formation intra entreprise [en collaboration avec Claire NICO] pour la SAS **ATARAXIA** à Nantes le 13 mai 2008, sur le thème "**La philosophie de la ZAC**".

Programme : Comparaison ZAC et lotissement – Le régime des participations financières – Les obligations de faire

Intervention pour le **Groupe MONITEUR** à Marseille le 13 novembre 2007 sur le thème de "**Les concessions d'aménagement**".

Programme : des conventions publiques d'aménagement aux concessions d'aménagement : point sur la réforme – la qualification juridique des concessions d'aménagement – les nouvelles modalités de publicité et de mise en concurrence – quelles conséquences pour les conventions futures, passées ou en cours – dans quelles hypothèses la publicité et la mise en concurrence ne sont-elles pas obligatoires – exécution et modification de la concession d'aménagement : comment gérer les avenants

Intervention lors de la conférence-débat du 5 juillet 2007, organisée par **VENDEE EXPANSION**, en partenariat avec l'**ICES** [Institut Catholique d'Etudes Supérieures] de **la Roche sur Yon** sur le thème "**Réussir la passation de ses marchés publics**".

Formation intra entreprise [en collaboration avec Richard ALLIOUX] pour la SEM **VENDEE EXPANSION** à La Roche sur Yon les 1^{er} et 2 février 2007, sur le thème "**Les marchés réglementés**".

*Programme 1^{ère} journée : présentation du Code des Marchés Publics 2006 - organisation générale des procédures - les nouveautés du Code des Marchés Publics 2006 - l'exécution des marchés
Programme 2^{ème} journée : la SEM d'aménagement pouvoir adjudicateur - organisation générale des procédures formalisées - les procédures adaptées - l'exécution des marchés*

Animation, le 17 mai 2006, d'une journée professionnelle à Angers pour le compte de l'**Association Régionale des SEM Bretagne - Pays de la Loire**, sur les thèmes des **Sociétés Publiques Locales [SPL]** et de la réforme du Code des marchés publics.

Intervention pour la **Fédération Nationale des Sociétés d'Economie Mixte [FNSEM]** à Paris le 2 mars 2006 sur le thème de "**l'archéologie préventive**".

Formation intra entreprise [en collaboration avec Richard ALLIOUX] pour la Société **ICADE G3A** à Nantes le 11 avril 2006, sur le thème "**La nouvelle réglementation des marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs non soumis au Code de Marchés Publics**".

*Programme : la genèse de la réforme - les pouvoirs adjudicateurs [pouvoirs adjudicateurs désignés, critères de qualification] panorama des procédures formalisées [appels d'offres, procédures négociées, dialogue compétitif, concours] - les procédures adaptées - l'accord-cadre - les marchés passés par les organismes HLM
Avec remise aux 22 participants d'un guide de présentation du nouveau dispositif [80 pages]*

Intervention dans le cadre du congrès annuel du **Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs [SNAL]**, à Paris le 20 janvier 2006, sur le thème de "**la réforme des concessions d'aménagement**".

Programme : Présentation générale de la réforme des concessions d'aménagement, les procédures de passation des concessions d'aménagement en ZAC, la problématique des études préalables ou pré-opérationnelles, l'organisation des procédures de publicité et de mise en concurrence en l'absence du décret.

Animation, le 17 novembre 2005, d'une journée professionnelle à Angers pour le compte de l'**Association Régionale des Sem Bretagne - Pays la Loire**, sur les thèmes de la réforme du code des marchés publics, de la réforme des concessions d'aménagement et du mode de passation des marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs.



XAVIER MOURIESSE

Intervention dans le cadre d'un séminaire pratique à l'**Université de Poitiers** [M2 pro "Marchés publics et partenariats public-privé"] : présentation d'un montage juridique et financier **2009**.

Intervention dans le cadre d'une conférence-débats organisée par **ASSORAMA**, le 4 octobre 2008, sur le thème "**Les modalités d'attribution des subventions par les collectivités locales, les contrôles et les risques**".

Intervention dans le cadre du Séminaire de l'**Institut de la Construction et de l'Habitation [IC] de Nantes**, les 2 et 3 octobre 2008, sur le thème "**L'intégration du développement durable dans le droit de la commande publique**".

Professeur à l'**Institut de la Construction et de l'Habitation [IC] de Nantes**, chargé du module Contrats et marchés - **2006-2009**

Chargé d'enseignements en **droit des marchés publics** [Master II "Droit des opérations immobilières" - Faculté de Droit de l'Université de Nantes] **2008/2009**.

Chargé d'enseignements en **droit public** [Faculté de Droit et des sciences sociales de Poitiers] **2001-2004**.



ANNE-SOPHIE KERVELLA

Formation intra entreprise pour la SEM **ROUTE DES LASERS** à Bordeaux le 13 novembre 2007, sur la **Vie sociale des SEM**.

Programme : Présentation des organes sociaux : Assemblée générale [AG], Conseil d'Administration [CA], Direction générale - Composition du Conseil d'administration [nombre de membres, âges limites etc] et de l'Assemblée générale - Obligation des dirigeants en matière de cumul des mandats sociaux et de déclaration de patrimoine - Déroulement d'une séance du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale [règles de quorum et majorités etc.] - Traitement des modifications de la composition du Conseil d'administration [distinction entre administrateurs et représentants permanents, procédures de nomination, spécificités applicables aux élus etc.] - Présentation de la procédure de cession d'actions - Présentation des formalités légales obligatoires - Point sur la notion de "convention réglementée" [article L.225-38 c. com.] et sur la procédure à respecter - Point sur les rémunérations et les remboursements de frais

Formation intra entreprise pour la SEM **POLE FUNERAIRE PUBLIC DE CENTRE BRETAGNE** à Nantes le 13 juillet 2007 sur la **Vie sociale des SEM**.

Programme : Formation personnalisée de l'assistante de direction de la SEML en matière de suivi de la vie sociale.

Formation intra entreprise pour la **SEMAEB** à Rennes le 20 septembre 2007 sur la **Vie sociale des SEM**.

Programme : Exposé juridique sur les statuts, le Conseil d'administration, les registres obligatoires, les formalités légales. - - Préparation et mise à disposition de documents [fiches pratiques sur les registres, planning de l'AGO, trame de PV, suivi d'un CA et conventions réglementées].



CLAIRE NICO

Formation intra entreprise pour la SA **CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE BRETAGNE** à Nantes le 12 décembre 2008, sur le thème "**L'évolution des normes d'urbanisme**".

Programme : 1ère partie : L'ordonnance n°2005-1527 du 8 décembre 2005 et son décret d'application du 5 janvier 2007 ou la réforme des autorisations d'urbanisme du point de vue "administratif" [Le certificat d'urbanisme - La procédure d'instruction des dossiers - Le champ d'application des nouvelles autorisations : mode d'emploi - Le lotissement - Le permis "valant division" dit aussi "permis groupé" - Les règles générales d'urbanisme] - 2de partie : La loi ENL du 31 juillet 2006 ou la réforme des autorisations d'urbanisme du point de vue "contentieux" [La sécurisation des autorisations - La sécurisation des constructions]

Intervention lors de la Journée Professionnelle organisée par le **SNAL** et la **Chambre Régionale des Géomètres Experts** à Casson le 6 juin 2008, sur le thème "**le lotissement et la réforme des autorisations d'urbanisme**".

Formation intra entreprise [en collaboration avec Pierrick CARADEUX] pour la SAS **ATARAXIA** à Nantes le 13 mai 2008, sur le thème "**La philosophie de la ZAC**".

Programme : Comparaison ZAC et lotissement – Le régime des participations financières – Les obligations de faire

Intervention pour le **GROUPE MONITEUR** à Bordeaux le 1^{er} avril 2008, dans le cadre du "Petit Déjeuner du Moniteur Sud-Ouest" sur le thème "**Le lotissement : 6 mois après l'entrée en vigueur de la réforme des autorisations d'urbanisme**".

Formation intra entreprise pour la SAS **ATARAXIA** à Nantes le 11 février 2008, sur le thème "**La réforme des autorisations d'urbanisme**".

Programme : Le certificat d'urbanisme – le champ d'application des nouvelles autorisations – les points intéressant les aménageurs en matière d'instruction des autorisations – le permis valant division – le contrôle de l'achèvement et de la conformité des travaux – le lotissement – les aspects contentieux des autorisations d'urbanisme

Formation intra entreprise pour la SAS **ICADE** à Nantes le 14 janvier 2008, sur le thème "**La réforme des autorisations d'urbanisme**".

Programme : Le certificat d'urbanisme – La procédure d'instruction des dossiers - Modification du nombre d'autorisations et de déclarations - Achèvement et conformité des travaux - RNU - La sécurisation des autorisations - La sécurisation des constructions - Le lotissement - Le permis valant division -

Formation intra entreprise pour la SAS **ATARAXIA** à Nantes le 29 octobre 2007, sur le thème "**La réforme des autorisations d'urbanisme**".

Programme : Le certificat d'urbanisme – le champ d'application des nouvelles autorisations – les points intéressant les aménageurs en matière d'instruction des autorisations – le permis valant division – le contrôle de l'achèvement et de la conformité des travaux – le lotissement – les aspects contentieux des autorisations d'urbanisme

Intervention pour **URBALYON** et **l'ADEME** à Lyon le 24 mai 2007, dans le cadre d'un "Atelier juridique" destiné à un public de maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre de la Région Rhône-Alpes, sur le thème "**La prise en compte de l'environnement dans les documents d'urbanisme**".

Intervention pour le **Centre d'Eco-Développement d'Initiative Social [CEDIS]** à Paris le 27 avril 2007, dans le cadre de journées de formation destinées aux élus locaux et leurs collaborateurs, sur le thème "**Elaborer ou réviser un plan local d'urbanisme**".

Intervention pour **l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture [ENSA]** de Nantes, le 8 décembre 2006, auprès des étudiants de 5^{ème} année, pour exposer le **rôle des juristes dans l'aménagement du territoire**, sur la base d'exemples concrets et présenter la procédure de ZAC.

Animation d'un colloque organisé par **l'Union régionale des CAUE des Pays de la Loire** à Angers les 12 et 13 octobre 2006 sur le thème "**le développement durable à l'échelle des opérations d'urbanisme**".

Intervention lors d'un Atelier de formation juridique pour **l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie [ADEME]** à Nantes le 15 juin 2006 sur le thème du "**Cahier des charges de cession de terrain [CCCT]**" dans le cadre d'une approche environnementale de l'urbanisme.

Intervention pour la **Fédération Nationale des Sociétés d'Economie Mixte [FNSEM]** à Paris le 2 mars 2006 sur le thème de "**l'archéologie préventive**".



RICHARD ALLIOUX

Chargé d'enseignement en **droit de l'aménagement** [Licence Professionnelle "Aménagement du paysage" - Faculté de Géographie de Saint Herblain] les 18 et 25 novembre 2008.

Formation pour le compte de la **Fédération des EPL [anciennement FNSEM]** aux Abymes en Guadeloupe du 10 au 14 décembre 2007, sur le thème "**Actualité de l'Aménagement**".

Programme 1^{ère} journée : le nouveau régime des aides à l'immobilier d'entreprises et les modes d'intervention d'une Sem d'aménagement

Programme 2^{ème} journée : les missions de l'aménageur et leur mise en œuvre

Programme 3^{ème} journée : appréhender les procédures d'urbanisme

Programme 4^{ème} journée : la démarche HQE et le développement durable

Programme 5^{ème} journée : actualité sur les réformes récentes

Chargé d'enseignement en **droit de l'aménagement** [Licence Professionnelle "Aménagement du paysage" - Faculté de Géographie de Nantes] les 20 et 27 novembre 2007.

Formation intra entreprise pour la SAS **ATARAXIA** à Nantes le 27 avril 2007, sur le thème "**Le mode de passation des contrats conclus par un aménageur privé dans le cadre d'une ZAC concédée**".

Programme : 1. L'aménageur privé et les "marchés réglementés" : les conditions de soumission de l'aménageur privé à des procédures particulières préalables à la conclusion de ses contrats - les contrats concernés par l'obligation de mise en concurrence - les contrats exclus par l'obligation de mise en concurrence - le point sur les règles applicables à l'aménageur privé intervenant dans le cadre d'un lotissement - le point sur les règles applicables à l'aménageur privé intervenant en qualité d'AMO d'un pouvoir adjudicateur [Sem] et filiales, Collectivités] / 2. Les procédures formalisées [La présentation s'effectuera au travers d'un exemple concret] : les préalables à la passation des contrats [la définition des besoins - le mode de computation des seuils - La publicité européenne] - le déroulement des principales procédures formalisées [appel d'offres ouvert/restreint - procédures négociées] - la sélection des candidatures et le choix des offres- les cas particuliers [accord-cadre - concours] - l'information de la Collectivité concédante / 3. Les procédures en deçà des seuils : les règles applicables en deçà des seuils -la théorie des "petits lots" -la possibilité de mise en place d'un guide interne -quelques exemples de procédures susceptibles d'être mises en œuvre

Formation intra entreprise pour la SA de HLM **LE TOIT ANGEVIN** à Angers les 27 février et 1^{er} mars 2007, sur le thème "**Guide interne des marchés**".

Programme 1^{ère} demi-journée : Groupe 1 "Fonctionnels" – Module "Fournitures et services"

Programme 2^{ème} demi-journée : Groupe 2 "Opérationnels" – Module "Fournitures, services et travaux"

Formation intra entreprise [en collaboration avec Pierrick CARADEUX] pour la SEM **VENDEE EXPANSION** à La Roche sur Yon les 1^{er} et 2 février 2007, sur le thème "**Les marchés réglementés**".

Programme 1^{ère} journée : présentation du Code des Marchés Publics 2006 - organisation générale des procédures - les nouveautés du Code des Marchés Publics 2006 - l'exécution des marchés

Programme 2^{ème} journée : la SEM d'aménagement pouvoir adjudicateur - organisation générale des procédures formalisées - les procédures adaptées - l'exécution des marchés

Formation intra entreprise pour la SEM **ANGERS LOIRE TOURISME** à Angers le 20 décembre 2006, sur le thème "**La nouvelle réglementation des marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs non soumis au Code de Marchés Publics**".

Programme : présentation aux agents de la réforme de la réglementation des marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs non soumis au CMP - présentation du guide des procédures internes - analyse de cas concrets.

Formation intra entreprise [en collaboration avec Pierrick CARADEUX] pour la Société **ICADE G3A** à Nantes le 11 avril 2006, sur le thème "**La nouvelle réglementation des marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs non soumis au Code de Marchés Publics**".

Programme : la genèse de la réforme - les pouvoirs adjudicateurs [pouvoirs adjudicateurs désignés, critères de qualification] panorama des procédures formalisées [appels d'offres, procédures négociées, dialogue compétitif, concours] - les procédures adaptées - l'accord-cadre - les marchés passés par les organismes HLM

Avec remise aux 22 participants d'un guide de présentation du nouveau dispositif [80 pages]

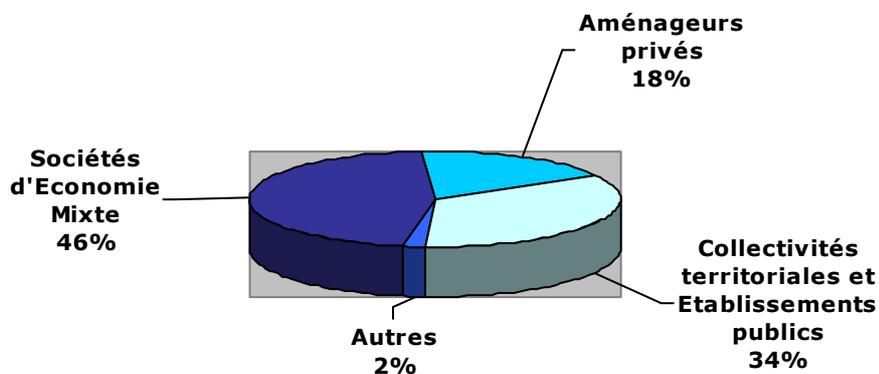
TYPOLOGIE DES DOSSIERS TRAITÉS

La clientèle du Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants est très majoritairement répartie entre **collectivités territoriales, établissements publics, sociétés d'économie mixte** et **aménageurs privés**.

Le référencement de notre Cabinet auprès de la **Fédération des Entreprises Publiques Locales [EPL]** en tant que **Cabinet partenaire**, est une reconnaissance de notre capacité dans le domaine du droit public.

Nous sommes, en outre, **membre associé** de **l'Association Régionale SEM Loire Bretagne**.

[Typologie de la clientèle du Cabinet CARADEUX Consultants en 2007]





Cabinet d'avocats CARADEUX Consultants

4 avenue Carnot
44000 NANTES
Tél. 02 40 20 68 80
Fax 02 40 20 51 68
Case Palais n°217
avocats@caradeux-consultants.fr
www.caradeux-consultants.fr

NOM	DOMAINES D'ACTIVITES PREPONDERANTS	LIGNE DIRECTE	MESSAGERIE
Richard ALLIOUX <i>Consultant juridique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Droit de l'aménagement • Commande publique 	02 40 20 68 84	r.allieux@caradeux-consultants.fr
Aurélié BOURGEOIS <i>Assistante juridique</i>	Gestion administrative	02 40 20 68 80	a.bourgeois@caradeux-consultants.fr
Pierrick CARADEUX <i>Avocat</i>	CONSEIL <ul style="list-style-type: none"> • Droit de l'aménagement • Commande publique • Délégations de service public 	02 40 20 68 82	p.caradeux@caradeux-consultants.fr
Aurélia DIVERSAY <i>Avocate</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Droit de l'urbanisme • Droit administratif 	02 40 20 68 87	a.diversay@caradeux-consultants.fr
Maud FOUGERAT <i>Consultante juridique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Droit public 	02 40 20 68 86	m.fougerat@caradeux-consultants.fr
Isabelle GALLOT <i>Avocate</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Droit de l'urbanisme • Droit administratif 	02 40 20 68 85	i.gallot@caradeux-consultants.fr
Anne-Sophie KERVELLA <i>Consultante juridique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Droit de l'économie mixte • Droit de l'électricité • Droit des affaires 	02 40 20 68 83	as.kervella@caradeux-consultants.fr
Xavier MOURIESSE <i>Avocat</i>	CONTENTIEUX <ul style="list-style-type: none"> • Droit public des affaires • Commande publique • Délégations de service public 	02 40 20 68 88	x.mouriesse@caradeux-consultants.fr
Claire NICO <i>Consultante juridique</i>	Région AQUITAINE <ul style="list-style-type: none"> • Droit de l'urbanisme • Droit de l'environnement 	09 77 90 33 63	c.nico@caradeux-consultants.fr
Anne-Françoise PINSON <i>Consultante juridique</i>	Région BRETAGNE <ul style="list-style-type: none"> • Droit de l'aménagement • Commande publique • Droit de l'urbanisme 	09 65 01 00 87	af.pinson@caradeux-consultants.fr



PLAN D'ACCÈS

Cabinet d'avocats **CARADEUX** Consultants

4 avenue Carnot
44000 NANTES

Tél. 02 40 20 68 80

Fax 02 40 20 51 68

www.caradeux-consultants.fr

Tramway ligne 2 : arrêt Duchesse Anne

Busway ligne 4 : arrêt Cité Internationale des Congrès

